

PROJET DE TERRITOIRE MONTAGNE-VERTE

Thématique Mobilités

Compte-rendu de l'atelier du 6 avril 2023

Animation Ville et Eurométropole de Strasbourg :

Service	Participant	Présent(e)
Direction de territoire	François DESRUES	<input checked="" type="checkbox"/>
	Stéphanie REUTHER	<input checked="" type="checkbox"/>
Direction de l'Urbanisme	Axel PINOCHET	<input checked="" type="checkbox"/>
Direction des Mobilités	Julien HERVE	<input checked="" type="checkbox"/>
Direction des Espaces Publics et Naturels	Jean-Nicolas BERGANTZ	Excusé

Déroulement de l'atelier :

- Rappel de l'état d'avancement de la démarche et des prochaines étapes à venir, jusqu'au *Festival des possibles*, organisé à la Montagne-Verte le 4 juin.
- Rappel des thématiques de travail retenues à l'issue du diagnostic, ainsi que des secteurs opérationnels du projet de territoire. Le travail mené lors de cet atelier aborde la thématique « mobilités » de façon globale sur le quartier de la Montagne-Verte.
- Présentation en assemblée : enjeux de mobilités secteur ouest de Strasbourg – J. Hervé (Direction des Mobilités – Service Planification et Organisation de la Mobilité)
Cf. présentation jointe au CR.

Remarques de l'assemblée :

- **Des données complémentaires sont attendues pour compléter celles présentées sur les flux routiers.**
Par exemple sur l'axe de la route de Schirmeck, compléter des flux automobiles par les flux voyageurs des transports en commun, et les flux cyclistes sur la piste de l'III parallèle à la route de Schirmeck (comptages cyclistes moins nombreux).
- **Besoin de préciser l'origine des flux mentionnés (conduites scolaires, déplacement domicile travail, commerces, transits, fret...).** Cette étude serait le préalable au développement d'une stratégie mobilités globale à l'échelle du quartier : propositions d'améliorations, évaluation du report modal possible.
- **Demande de construire également une vision prospective des évolutions des mobilités :** création de logements sur la route de Schirmeck, baisse du nombre des commerces de proximité, évolutions de la carte scolaire, évolution des nuisances, niveau de pollution, conséquences pour la santé des riverains, bruit, accidentologie.
- **Demandes d'informations complémentaires :**
 1. Sur les raisons de l'absence de projet de tramway sur la route de Schirmeck /sujet évoqué en séance.
 2. Comparaison des flux route de Schirmeck avec ceux d'autres axes où des projets trams sont planifiés (route des Romains) /sujet évoqué en séance
 3. Précisions sur le niveau de service des bus.
 4. Quel projet de valorisation des services ferroviaires /TER ? cadence, aménagement, évaluation du report de trafic, ... Sujet évoqué /présenté en séance par DM/SPOM/JH

- Atelier sur fond de plan en sous-groupe :

- **Compléments au diagnostic :**

- Certains secteurs souffrent d'un cumul de nuisances : trafic des bus + voies ferrées.

Automobile et stationnement :

- Harmonisation des feux route de Schirmeck nécessaire.
- Manque de lisibilité sur le triangle Tour Verte / Schirmeck / Montagne-Verte. Les deux voies rue de la Tour Verte créent de la confusion et ne sont pas utiles.
- Manque de stationnement à la station Elmerforst (qui joue un rôle de rabattement).
- Effet de shunt via le secteur St-Arbogast.
- Stationnement sauvage sur les bandes cyclables en face du Pro inter

Déplacements piétons :

- Zone dangereuse au niveau de la voie ferrée entre Gremmel et Molkenbronn.
- Mauvaise qualité des cheminements qui rabattent vers les arrêts de bus : praticité, ambiances, éclairage public.
- Trottoir route de Schirmeck en entrée de quartier très peu qualitatif. Report sur la piste cyclable du parc Imbs générant un conflit avec les vélos.

Déplacements vélo :

- Carrefour Schnockeloch / Schirmeck déjà très confus par des flux à diverses directions. Peu adapté pour accueillir un flux vélo en site propre.
- Question du vélo sur la route de Schirmeck en conflit avec la desserte des commerces.
- Interruption soudaine de la piste cyclable sur la rue du Roethig.

- **Propositions :**

Automobile et stationnement :

- Possibilité de règlementer le stationnement zone bleu sur Gliesberg en période de vacances.
- Zone 30 au niveau de l'école E. Chatrian

Déplacements vélo :

- Créer un bouclage du quartier par l'extérieur via les berges, l'Ostwaldergraben et Gremmel.
- Étudier de développer les pistes cyclables le long des voies de chemin de fer.
- Route de Schirmeck : unidirectionnelles de chaque côté peu confortable. Privilégier une option en bidirectionnelle.
- Travailler la signalétique pour diriger les cyclistes vers la piste des Berges. Améliorer les passages existants (sécurisation des vélos sur Schirmeck) avant de développer de nouvelles pistes (Holtzmatt).
- Créer un accès à la station de tram depuis la piste du canal au travers du Parc Imbs.
- Sécuriser la traversée vers le canal de la Bruche
- Sécuriser la continuité cyclable rue de la Rivière > rue de Friedolsheim.

- **Alertes :**

- Des oppositions au projet de piste cyclable Koenigshoffen – Montagne-Verte via le secteur Holtzmatt. Notamment sur la portion sud autour de la rue de Blaesheim, crainte de la réduction du stationnement et des conflits piétons / cycles. Inquiétudes que le projet altère le caractère naturel du secteur.
- Sentiment d'une insuffisance de concertation sur les projets vélo.

- Remarques / interrogations sur la démarche du projet de territoire :

- **Quel périmètre pour le projet de territoire ? Quel engagement des élus ?**

La Montagne Verte est au cœur du parc naturel urbain Ill Bruche et assure la jonction entre trois quartiers.

Le projet de territoire s'inscrit dans une volonté de transition écologique du territoire. Donc demande de précision quant à l'engagement de Marc Hoffsess pour la transition écologique et Suzanne Brolly en charge de la ville résiliente et du PLU.

- **Méthode du Projet de territoire :**

Proposition d'organiser un atelier avec les usagers : piétons, cyclistes, utilisateurs des TC, automobilistes. Les usagers seraient invités à contribuer par des relevés photos et des remarques écrites. Demande d'implication de la mission PNU.

- **Les éléments budgétaires liés au projet de territoire n'ont pas été abordés alors qu'ils seront déterminants. Quels sont les enveloppes ? Quels sont les arbitrages ?**

A ce stade, le projet de territoire ne fait pas l'objet d'un chiffrage et d'une planification de l'investissement. C'est un sujet qui sera à traiter lorsque le projet sera plus avancé.